



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ATD
QUART MONDE**

LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Renforcer la coopération
entre les parents et l'école

// Édito



Le territoire de notre académie se distingue par l'un des plus forts taux de chômage et de pauvreté, et de très importants contrastes sociaux et culturels. Une telle situation n'est pas sans répercussion sur les parcours scolaires de nos élèves. Les difficultés économiques, sociales et culturelles font obstacle à leur réussite et à leur insertion sociale et professionnelle.

Il est donc fondamental de mener une réflexion sur ce qui concourt à la réussite de tous nos élèves.

Le cercle d'étude académique « Grande pauvreté et réussite scolaire » a poursuivi et formalisé sa réflexion sur le renforcement du lien et de l'alliance éducative parents-professeurs. Il a produit ce présent document dont l'objectif est d'accompagner les professionnels de l'Éducation Nationale dans l'organisation des équipes éducatives, dans l'esprit de la circulaire du 15 octobre 2013 « Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires ».

Ce cercle d'étude est composé d'acteurs de l'Éducation Nationale, professeurs en éducation prioritaire et hors éducation prioritaire, coordonnateurs de REP, conseillers pédagogiques de circonscription, personnels sociaux et de santé, ainsi que des membres d'ATD Quart Monde.

Le mouvement ATD Quart Monde (Agir Tous pour la Dignité Quart Monde) a en effet contribué à ce travail de recherche dans le cadre de la convention académique, renouvelée en mai 2019.

Sans être exhaustif, cet outil a pour vocation d'être une aide à la réflexion et à l'action pédagogique. L'attention particulière que les professeurs portent aux familles très démunies a pour effet d'interroger leurs postures et leurs pratiques professionnelles pour faire progresser tous les élèves.

« La scolarité de leurs enfants et les relations qu'ils entretiennent avec l'école sont au cœur des préoccupations des parents.

Leur participation à l'action éducative est déterminante dans la réussite des élèves, en particulier des plus fragiles. L'approfondissement du dialogue avec les équipes éducatives, fondé sur le respect mutuel, contribue également à la qualité du climat scolaire et à la promotion de la coéducation » (circulaire précitée).

C'est pourquoi, je souhaite que vous impulsiez en équipe une coopération éducative avec les parents de vos élèves, et notamment avec ceux qui sont les plus éloignés de l'école ; le bien-être et la réussite scolaire des élèves étant un enjeu majeur de notre école.

Sophie Béjean

Rectrice de la Région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier,
chancelière des universités

INTRODUCTION

Quand Madame E., parent déléguée, a pris la parole en conseil d'école, c'est un peu émue et gênée qu'elle a demandé s'il était possible de réfléchir aux équipes éducatives¹, car, a-t-elle dit: «il y a plein de parents qui vivent très mal les équipes éducatives. J'ai vécu cette expérience et plein de parents aussi, et c'est un moment très difficile». Les professionnels qui participent à une équipe éducative savent aussi combien cette réunion est lourde d'enjeux et de difficultés, combien elle est parfois difficile à vivre.

Comment alors prendre en compte la demande de ces parents pour que cette instance soit un vrai moment de coéducation où chacun se sente entendu et respecté dans l'intérêt et la réussite de l'élève?

Notre réflexion s'est orientée vers la démarche du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de précarité ©, démarche initiée par ATD Quart-Monde², pour que la richesse du point de vue de chacun, notamment celle des parents les plus éloignés de l'école, vienne rencontrer celle d'autres parents, d'enseignants, de personnels de l'Éducation Nationale et permette de penser ensemble les conditions de l'amélioration de L'École.

La première partie de ce document témoigne brièvement de la démarche mise en œuvre pour engager la réflexion sur un sujet qui interroge et doit fédérer les parents et les enseignants.

Les trois parties suivantes traitent précisément des équipes éducatives, du constat aux propositions, formulés par les participants au croisement des savoirs. Nous n'avons pas distingué les équipes éducatives et les équipes éducatives de suivi car les problématiques soulevées par les participants au croisement des savoirs sont identiques dans ces deux instances.

Une fiche action, susceptible de constituer un outil synthétique pour les équipes pédagogiques, est proposée en fin de document.

1. L'équipe éducative [...] est réunie par le directeur chaque fois que l'examen de la situation d'un élève ou d'un groupe d'élèves l'exige, qu'il s'agisse de l'efficacité scolaire, de l'assiduité ou du comportement. – Article D321-16 du code de l'Éducation

2. ATD Quart Monde est un mouvement international qui a pour but d'éradiquer la misère pour permettre à tous et toutes de vivre à égale dignité.

SOMMAIRE

PARENTS, ENSEIGNANTS, CROISONS NOS SAVOIRS ET NOS PRATIQUES !	3
Qu'est-ce que le croisement des savoirs et des pratiques ?	3
Quels groupes de pairs constituer ?	4
Quelles sont les grandes étapes ?	4
LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES, QUEL CONSTAT ?	6
Le cadre institutionnel	6
Des dysfonctionnements	7
LE CONSTAT : QUELS FREINS IDENTIFIÉS PAR LES PARTICIPANTS ?	9
Une relation parents-enseignants fragilisée	9
Des émotions qui submergent	9
Une communication difficile	10
Un manque d'informations des parents et de formation des enseignants	11
LE CONSTAT : COMMENT LES PARTICIPANTS LE VIVENT-ILS ?	12
Les parents	12
Les enseignants	13
L'enfant	14
COMMENT ORGANISER UNE ÉQUIPE ÉDUCATIVE ?	15
Se former	15
Préparer les équipes éducatives	16
Mener une équipe éducative	18
Prendre une décision importante	20
Après une équipe éducative	23
LE CROISEMENT DE SAVOIRS, QU'EST-CE QUE ÇA A CHANGÉ ?	22
BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE	23
FICHE ACTION	24
LISTE DES PARTICIPANTS	26

PARENTS, ENSEIGNANTS, CROISONS NOS SAVOIRS ET NOS PRATIQUES !

A l'image des équipes éducatives qui réunissent parents, enseignants et autres professionnels afin d'apporter des aides à des élèves en difficulté à l'école, il nous est apparu important de croiser les regards de ces différents acteurs pour améliorer ces équipes éducatives.

Nous avons donc adopté la démarche du croisement des savoirs et des pratiques entre des personnels de L'Éducation Nationale (enseignants, directeurs...) et des parents.

Qu'est-ce que le croisement des savoirs et des pratiques ?

La démarche du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de précarité © permet à des acteurs différents, dans le cas présent, des parents d'élèves dont certains sont éloignés de l'école et des enseignants, de croiser les savoirs d'expériences des uns et les savoirs professionnels des autres.

Pour cela des groupes de pairs sont constitués ; ils analysent chacun de leur côté une même situation (dans notre cas l'équipe éducative) et font émerger le savoir du groupe. Puis ces groupes se rencontrent pour croiser leurs regards et construire un nouveau savoir.

Cette démarche vise une meilleure compréhension et connaissance mutuelles entre enseignants et parents mais aussi une recherche collective de propositions pour améliorer les pratiques au service de la réussite de tous.

Le croisement des savoirs et des pratiques suppose que chacun des participants :

- * a conscience de la nécessité d'un changement,
- * considère l'autre comme détenteur de savoirs (savoir professionnels des enseignants et savoirs d'expériences des parents),
- * travaille avec d'autres et se place dans une position de recherche en groupes de pairs ou en groupes mixtes (parents/enseignants).

ATD Quart-Monde, dans la charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, précise que : « "Croiser" les savoirs, ce n'est pas "additionner" les savoirs. Il y a simultanément et progressivement au cours du processus, pour chacun dans la position qu'il occupe, plus d'emprise sur sa compréhension du monde et plus de maîtrise sur la place qu'il y prend. Croiser, c'est se confronter, c'est-à-dire s'exposer au savoir et à l'expérience de l'autre, pour construire une plus-value. »

Quels groupes de pairs constituer pour ce croisement des savoirs et des pratiques ?

Nous avons constitué **3 groupes de pairs**.

Groupe des parents

- Issus de 3 écoles situées en REP+
- ayant participé à des équipes éducatives qu'ils n'ont pas toujours bien vécues.

Groupe des enseignants

- d'une école élémentaire située en REP,
- préoccupés par la relation école-famille et soucieux d'améliorer leur pratique sur les équipes éducatives.

Groupe des autres professionnels

- membres du cercle d'études « Grande pauvreté et réussite scolaire »,
- enseignants, directeurs, médecins scolaires, assistantes sociales, coordonnateurs de réseaux EP...

Remarque : faute de temps, nous n'avons pas pu associer d'autres professionnels de l'Éducation Nationale (psychologues, enseignants référents, enseignants spécialisés...) ou extérieurs à l'Éducation Nationale.

Quelles sont les grandes étapes du croisement des savoirs et des pratiques sur les équipes éducatives ?

On distingue **3 grandes étapes** qui elles-mêmes se déclinent en plusieurs phases.

ÉTAPE 1 Réflexion en groupe de pairs (Plusieurs rencontres)

PAROLES DE PARENTS

« Ces rencontres m'ont fait du bien car je me suis sentie écoutée. Je racontais et j'étais bien quand je sortais des réunions. Il y avait les autres mamans c'était rassurant. C'était triste et touchant parce qu'une maman a pleuré mais ça rassurait parce ce qu'on se sentait moins seule. Des fois on se dit qu'il y a pire que nous. Ça nous donne du courage et nous aide à tenir sur nos deux jambes. Ça nous encourage car il y a des parents qui ont des problèmes plus graves. »

« Ma fille, elle me demande ce que je fais et ça lui fait plaisir de voir sa maman investie dans l'école. Elle me dit que je ne parle pas français mais je lui dis que la maman de C. traduit. Ma fille a l'habitude de me voir à la maison et elle était fière que j'aie rencontré les enseignants. »

- Passer de l'expérience individuelle à un savoir commun dans le groupe de pairs
- Faire le récit individuellement de son expérience.
- Établir un premier constat sur la situation à partir de tous les récits de vie : repérer les dysfonctionnements.
- Formuler des propositions d'amélioration.
- Se préparer à présenter le point de vue de son groupe aux deux autres groupes de pairs (affiche, texte).

PAROLES D'ENSEIGNANTS

« J'ai trouvé que le temps d'échanges entre pairs était intéressant parce qu'il offrait un espace pour parler d'une thématique en profondeur, sans omettre le côté émotionnel. »

« Ce croisement des savoirs a été enrichissant pour moi. Au niveau des collègues, nous avons pu échanger réfléchir se nourrir de nos réflexions. »

ÉTAPE 2

Croisement des savoirs entre parents, enseignants, autres professionnels

(Deux rencontres de 3 heures)

PAROLES DE PARENTS

« Au début j'avais un peu peur, je me demandais comment ils vont être ? Mais après j'ai vu que c'étaient des gens simples et je me suis lâchée, je me suis sentie bien. Ça m'a fait encore plus de bien. C'était des personnes qui écoutaient et qui partageaient leurs points de vue. »

« J'ai appris beaucoup de choses que je ne savais pas. Que les maîtres et les maitresses se sentent agressés parce que je ne pensais pas que les parents pouvaient être vus comme ça, j'ai appris des textes de loi que je ne connaissais pas. »

« C'est un des meilleurs moments [...] Maintenant quand j'arriverai à une équipe éducative je réfléchirai à deux fois avant de parler de l'enseignant car cela les touche. C'est des humains avant tout et nous aussi on peut être violents dans nos propos. »

« Les échanges étaient vraiment riches. C'était un moment rare où chacun peut défendre ses idées, argumenter, dans le respect de l'autre et la bienveillance. Ça fait avancer ! »

« Avec les parents j'ai pu me rendre compte que malgré nos différences on avait énormément de points communs tant au niveau des émotions, des sentiments et des représentations. et la peur du placement des enfants. »

PAROLES D'ENSEIGNANTS

« Avant le projet, j'avais conscience que les équipes éducatives étaient un moment difficile pour certains parents mais je ne percevais pas à quel point ils se sentaient remis en question, à ce moment là particulièrement, dans leur rôle de parents. J'avais perçu la souffrance mais pas le sentiment d'humiliation dont ils parlent et la peur du placement des enfants. »

1. Dégager les éléments d'un constat commun aux trois groupes

- Exposer la réflexion de son groupe aux autres groupes de pairs.
- Regrouper les idées identiques ou proches entre les trois groupes.
- Se mettre d'accord pour accepter ou refuser une idée ou un constat auquel le groupe de pairs n'avait pas pensé.
- Aboutir à un constat partagé par tous les groupes.

2. Élaborer des propositions communes pour initier des pistes de changement

- Prendre connaissance des propositions des deux autres groupes.
- Relever les propositions avec lesquelles son groupe est en accord, en désaccord, ou qu'il ne comprend pas.
- Se mettre d'accord sur les propositions à garder pour améliorer la tenue des équipes éducatives.

ÉTAPE 3

Écriture

Élaborer et diffuser un outil à destination des équipes pédagogiques et des formateurs qui garde trace des analyses élaborées par le croisement des savoirs et incite à des changements de pratiques.

- Rédiger un document à partir des constats et propositions collectés et sélectionnés par les participants.
- Valider le document par des navettes successives entre tous les groupes.
- Diffuser le document.

LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES, QUEL CONSTAT ?

En dépit d'un cadre institutionnel en faveur de la coopération avec les parents...

Les équipes éducatives sont un des aspects de la relation entre les parents et les enseignants. Bien que divers textes officiels préconisent une démarche de coopération avec les parents pour favoriser la réussite des élèves et fassent des équipes éducatives une instance de concertation au service de la réussite de chaque enfant, de nombreux parents et enseignants constatent des difficultés qui compromettent la mise en place d'aides pertinentes.

La loi de la Refondation de l'école du 8 juillet 2013 puis la circulaire du 13 octobre 2013 « *Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires* » rappellent que la qualité des relations entre l'École et les parents, particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'institution scolaire, est essentielle : elle contribue à la réussite de chaque élève.

Ces textes ont clairement posé la nécessité d'agir dans le sens de la coopération École-parents et donné des éléments concrets à sa mise en œuvre. Certaines pistes avancées dans ces textes sont aujourd'hui mises en pratique, d'autres pas encore.

Coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école fait d'ailleurs partie des dix compétences que doivent maîtriser les enseignants, compétences en jeu lors des équipes éducatives notamment :

- * « œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents,
- * analyser avec eux les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés,
- * coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel. »

... Parents et enseignants regrettent des dysfonctionnements lors d'équipes éducatives

Le croisement des savoirs a permis d'établir un constat faisant consensus pour les trois groupes et s'articulant autour de quatre thèmes qui témoignent des freins identifiés par les participants :

- * une relation parents-enseignants fragilisée,
- * une situation où les émotions submergent autant les parents que les enseignants,
- * une communication parfois difficile,
- * un manque d'information des parents et de formation des enseignants.

Dans les constats, les participants au croisement des savoirs ont aussi mis en évidence la nécessité de prendre en compte le ressenti des principaux acteurs de l'équipe éducative :

- * les parents,
- * les enseignants,
- * l'enfant.

Remarque : ces deux angles d'approche, par thématique ou par acteur, traitent d'une même réalité. Ils se complètent mais entraînent certaines redites. Néanmoins, pour rester fidèle à la réflexion des participants du croisement des savoirs, nous avons conservé cette organisation dans le document.

LE CONSTAT : QUELS FREINS IDENTIFIÉS PAR LES PARTICIPANTS ?

Le croisement des savoirs a permis de structurer l'analyse des trois groupes autour de quatre grands thèmes ; des paroles de parents ou d'enseignants issues des récits de vie enrichissent cette analyse.

Une relation parents-enseignants fragilisée

PAROLES
DE PARENTS

« On ressent aussi que la maîtresse est contre nous. Le jour de l'équipe éducative, j'avais l'impression d'avoir une autre maîtresse. »

Les parents comme les enseignants s'entendent sur le fait que la relation de confiance se construit au quotidien, au travers de divers types de rencontres et d'échanges, parfois informels. L'équipe éducative ne devrait être qu'une continuité de cette relation. Pourtant, de par son organisation et ce qui y est traité, elle revêt une place particulièrement importante, souvent vécue douloureusement, dans l'accompagnement de l'enfant qui rencontre des difficultés à l'école. Même si la relation de confiance est établie, celle-ci semble ébranlée au moment de l'équipe éducative.

PAROLES
D'ENSEIGNANTS

« L'équipe éducative reste un échec. Il y a la confiance au quotidien mais quand il s'agit d'envisager l'avenir de leur enfant, ils ne nous font plus confiance. »

Des émotions qui submergent

La réunion de l'équipe éducative est souvent vécue comme une situation violente par les parents et les enseignants.

LA DÉTRESSE DES PARENTS

Quand ils assistent à une équipe éducative, les parents ont parfois l'impression de se présenter à un tribunal : ils ont peur, éprouvent de la honte et se sentent humiliés.

De plus, ils ont le sentiment d'entendre parler d'un autre enfant que du leur parce qu'ils connaissent leur enfant autrement que sur le plan scolaire ou parce qu'ils découvrent

PAROLES
DE PARENTS

« On rentre, tout le monde est installé, on se sent comme au tribunal devant un juge. »

« Quand l'enfant a des problèmes, c'est un stress pour les parents. »

« On ne sait pas ce qu'il faut dire. On a peur. »

« On a peur des services sociaux. On a peur du placement de l'enfant. Souvent on refuse les aides à cause de ça. »

ce jour-là l'ampleur des difficultés de l'enfant. Dans tous les cas, entendre que leur enfant éprouve des difficultés à l'école est une souffrance pour les parents. Ils décrivent un état de sidération qui réveille d'autres angoisses, notamment celle qu'on leur enlève leur enfant, car ils seraient de mauvais parents.

L'APPRÉHENSION DES ENSEIGNANTS

L'enseignant est souvent mal à l'aise pour parler des difficultés scolaires de l'enfant car il est conscient de la détresse que cela suscite chez les parents et craint leur réaction. Il a parfois l'impression que le parent découvre les difficultés scolaires de l'enfant le jour de l'équipe éducative, alors qu'elles ont déjà été évoquées auparavant. Il appréhende la réaction des parents : certains pleurent parce qu'ils se sentent blessés, d'autres se mettent en colère car ils se sentent agressés... L'enseignant doit gérer les émotions des parents, leurs réactions parfois violentes et ses propres émotions face à celles des parents.

PAROLES
D'ENSEIGNANTS

« C'était dur, la maman a pleuré. »

« La maman est très agressive : "ça va pas dans cette école". »

« La mère est passée de l'agressivité aux pleurs. »

Une communication difficile

LE JARGON PROFESSIONNEL

Les professionnels, selon leurs compétences, adoptent un langage spécifique qui n'est pas toujours compris par tous, y compris par les autres professionnels. De plus, les nombreux sigles régulièrement utilisés au cours des équipes éducatives (RASED, ULIS, EGPA, WISC, AVS, SESSAD, MDA) rendent la compréhension des échanges difficile.

« Personne n'est là pour traduire : j'ai la barrière de la langue. »

PAROLES
DE PARENTS

« Je ressens une gêne et une honte parce que je ne sais pas parler. Beaucoup de personnes parlent. Il n'y a personne pour traduire. Je suis obligée d'accepter tout ce qu'on dit. À ce moment-là, on perd tous les mots. »

LANGUE UTILISÉE

Certains parents ne comprennent pas tout ce qui est discuté et proposé, ou ne s'expriment pas suffisamment bien en français pour expliquer leur point de vue, verbaliser leur incompréhension, pour répondre précisément aux questions ou argumenter quand ils ne sont pas d'accord. Ils acceptent parfois des aides ou des orientations sans les avoir comprises.

PAROLES
D'ENSEIGNANT

« Les parents ne semblaient pas toujours comprendre ce qui était dit. »

LA VIOLENCE DE LA SITUATION

Même si la langue française est maîtrisée, il arrive que la situation ou les propos échangés empêchent les participants de s'exprimer, tant ils sont submergés par le stress, la peur et la honte.

PAROLES
DE PARENTS

« Quand je suis rentrée, j'étais gênée, j'ai perdu mon français. »

« Sur place, rien ne vient, que le oui ou le non. J'ai dit oui à des choses que je n'ai pas comprises. »

« Je me suis rendu compte que c'était violent ce que je disais c'était compliqué à gérer. Je cherchais de l'aide pour l'enfant et aussi pour la classe et j'ai fini par être très dure dans mes propos parce que je n'étais pas entendue. Je le regrette... »

PAROLES
D'ENSEIGNANT

Un manque d'informations des parents et de formation des enseignants

Les parents regrettent le manque d'informations sur les aides possibles, sur les différents dispositifs de scolarisation existants (ULIS, EGPA, IME...) et les démarches pour y accéder. Dans les cas d'orientation dans l'enseignement spécialisé, certains parents découvrent après coup ces filières et regrettent parfois leur choix, car ils sont lourds de conséquence pour leur enfant.

PAROLES
DE PARENTS

« J'ai l'impression que j'ai dit oui à tout et aujourd'hui, je le regrette. »

« C'est après que je me suis renseignée, que j'en ai parlé au papa et que j'ai dit oui. »

« Il faut dire la vérité aux parents sur les ULIS: il faut pas cacher que les âges sont mélangés et qu'il y a des enfants handicapés. »

PAROLES
DE PARENTS

« J'ai remarqué, je ne le savais pas avant, les profs ils ne sont pas formés pour des cas comme ça. »

De leur côté les enseignants, qu'ils soient jeunes ou expérimentés, constatent leurs difficultés en matière d'aide aux élèves en très grande difficulté, de procédures liées au handicap, d'aides proposées par les services sociaux et de connaissance des familles très éloignées de l'école.

« Je me sens très démunie. Je ne sais pas tout ce qu'on peut proposer aux enfants comme aide. »

PAROLES
D'ENSEIGNANT

LE CONSTAT : COMMENT LES PARTICIPANTS LE VIVENT-ILS ?

Les parents

Beaucoup de parents appréhendent le moment de l'équipe éducative. La première réunion est source d'une grande inquiétude car les parents sont face à l'inconnu. Certains parents, avant de les vivre, ne savent même pas qu'elles existent. Les équipes suivantes inquiètent également car les parents se sentent jugés à travers les difficultés de leur enfant et ne trouvent pas toujours leur place dans cette réunion qui rassemble de nombreux professionnels.

L'ANGOISSE

PAROLES DE PARENTS

« C'est la première fois que ça se passe mal en fait. Il y a l'effet de surprise. Je n'étais pas préparée. Pourtant, je suis une maman investie à l'école, je suis déléguée mais je ne savais pas que ça existait les équipes éducatives. »

« On est stressé, on a peur, on ne dort pas de l'enveloppe (invitation) jusqu'à l'équipe éducative. »

L'AGRESSIVITÉ RESENTIE OU EXPRIMÉE PAR LE PARENT

PAROLES DE PARENTS

« Je n'ai aucun problème avec les maîtres et les maîtresses, mais à l'équipe éducative, on se sent agressé. »

« Je me suis énervée. J'ai pleuré toute la journée. Maintenant je me sens soulagée. »

« Avant même d'y aller, j'étais au portail, je me suis dit j'ai le droit de dire NON, tout ce qu'on va me dire, je vais dire NON. »

Je me suis sentie obligée de dire NON, même si c'était bien pour ma fille, j'avais besoin de montrer que je pouvais m'affirmer. Je pense que Mme C, elle a dû le ressentir, parce que je lui ai parlé agressivement, alors que ça ne me ressemble pas : je l'ai regretté après. »

LA PEUR DU JUGEMENT

PAROLES DE PARENTS

« On se sent humilié, on a honte. »

« Je me suis sentie humiliée. Dévoiler comme ça les difficultés de ma fille. »

« Même pour P. j'ai eu peur. Je me suis dit ils vont la mettre comme les autres ; ils vont dire c'est la même mère. Ils vont dire que c'est dans le sang. C'est pas bien. »

« On ne peut pas tout dire, parce qu'on a peur par rapport à la garde [au placement de l'enfant] et qu'il ne soit pas normal. »

Les enseignants

On peut établir un parallèle entre le ressenti des parents et celui des enseignants. Il n'est toutefois pas de la même intensité compte-tenu de leur lien avec l'enfant.

L'enseignant appréhende lui aussi les équipes éducatives qui lui demandent d'exposer les difficultés d'un élève auprès de parents dont il redoute la réaction et en présence de professionnels dont il craint un jugement sur ses compétences professionnelles.

D'autre part, l'enseignant a parfois le sentiment que les équipes éducatives n'apportent pas de réponses efficaces aux difficultés de l'élève car les aides proposées ne sont pas toujours adaptées ou ne pourront pas toujours être mises en œuvre dans un délai acceptable : problèmes de places, de procédures longues, d'âge de prise en charge...

L'APPRÉHENSION

« C'est aussi violent pour l'enseignant de dire aux parents que tout ne va pas bien pour leur enfant. »

« Je voyais leur détresse et je ne savais pas comment la gérer, je ressentais leur solitude, constatais leur mise à l'écart dans le discours et à la fois leur envie de se battre pour trouver une solution. »

« Je suis souvent mal par rapport à la détresse des parents, parfois tu n'as rien à proposer. Il n'y a pas d'AVS, pas de place en enseignement spécialisé... »

PAROLES D'ENSEIGNANT

« Mais sur le coup, l'équipe n'a pas été capable de trouver une solution. »

L'AGRESSIVITÉ RESENTIE OU EXPRIMÉE

PAROLES D'ENSEIGNANT

« Dans l'autre sens, on a l'impression de bien connaître l'enfant et les parents semblent découvrir la situation et se mettent en colère en direction des enseignants. »

« Du côté des enseignants, je voyais de l'empathie mais pas toujours bien exprimée. Ils avaient une attitude empathique dans le non verbal (regards, sourires) mais cela entraînait en conflit avec les difficultés qu'ils avaient à gérer l'enfant dans la classe. Ils étaient en difficulté eux-mêmes. Ils manquaient de tact pour évoquer des actes de l'enfant en classe, ses difficultés, son comportement, c'était un peu cru comme façon de s'exprimer. »

PAROLES DE DIRECTEUR

LA PEUR DU JUGEMENT

« À l'équipe éducative, j'ai dit que l'enfant a l'air malheureux et là, la mère se fâche. Le sentiment que j'ai eu, c'est que la mère pensait que j'étais contre elle. J'ai eu un sentiment d'injustice. »

PAROLES D'ENSEIGNANT

« Je me suis sentie jugée, que c'était moi qui ne savais pas gérer et que de toutes façons, il n'y avait rien à faire. »

« La salle était immense, il y avait beaucoup de professionnels. Il y avait l'inspectrice. Je me sentais jugée autant que l'enfant et le parent. On me demandait d'apporter les cahiers et je me demandais s'ils seraient corrects, si je n'allais pas être jugée. J'avais bien fait attention à ce que j'apportais. »

L'enfant

SON RESENTI

L'enseignant ne perçoit pas toujours l'impact des équipes éducatives sur le ressenti de l'enfant. Les parents témoignent que les enfants sont aussi traversés par de multiples émotions au moment de ces réunions qui rassemblent tant de personnes à leur sujet: peur, humiliation, manque de confiance en soi, difficulté à se sentir différent.

Cependant, les parents sont conscients que le mal-être de leur enfant, exprimé au moment des équipes éducatives, repose sur des causes plus profondes liées à ses difficultés à l'école. Ils font émerger le souhait que leur enfant « se sente bien dans la classe avec la maîtresse et aussi avec les enfants. Qu'il n'ait pas peur de la maîtresse et qu'il ait des copains. » Ils voudraient que « l'enfant ait confiance en sa maîtresse mais aussi que l'enseignant ait confiance en l'enfant. »

SON HISTOIRE

Lors des équipes éducatives, les parents ont parfois le sentiment que les enseignants ne connaissent pas bien leur enfant (ses problèmes de santé, ses problèmes familiaux, son vécu) et qu'ils ne sont pas reconnus comme les premiers éducateurs de leur enfant.

Les enseignants de leur côté ont aussi parfois l'impression que les parents ne connaissent pas leur enfant en tant qu'élève et qu'ils doutent de la pertinence du regard que l'enseignant porte sur lui. Chacun note le décalage entre la perception que les parents ont de leur enfant et la perception que l'enseignant a de l'élève.

PAROLES DE PARENTS

« L'enfant est triste. Il pleure. Il se sent différent. »

« Ma fille a fait des cauchemars jusqu'à la date. »

« Mon fils a totalement perdu confiance en lui, il s'est senti humilié. »

« Des fois, quand elle n'arrive pas à faire quelque chose, pour elle, elle n'est pas normale. »

PAROLES D'ENSEIGNANT

« On voit des parents qui réagissent mal quand on leur explique que la difficulté de leur enfant est importante et qui donnent l'impression d'être choqués de l'apprendre. »

PAROLES DE PARENTS

« Il y a des choses qu'elle sait faire à la maison, et ici (à l'école) elle rend une fiche vide. Elle s'est mise dans une boîte. »

« Je connais ma fille. On connaît nos enfants. Eux, ils les voient cinq fois par semaine, et on a l'impression qu'ils connaissent le vécu de l'enfant. Dans la tête de ma fille, dans sa vie, il y a des choses qui ne vont pas (allergies). Laissez lui le temps de digérer ce qu'elle a vécu, la nouveauté qu'elle a eu dans sa vie. »

PAROLES DE PARENTS

« Nous on sait que nos enfants sont normaux. Le jour de l'équipe éducative, on a l'impression que notre enfant n'est pas normal. »

« Ce que j'entendais sur ma fille, ça ne passait pas. J'ai pensé que ma fille était folle. »

Les équipes éducatives posent également deux questions violemment ressenties par les parents: celle du rapport à la norme et celle du handicap.

COMMENT ORGANISER UNE ÉQUIPE ÉDUCATIVE ?

Les participants au croisement des savoirs ont construit ensemble des propositions pour améliorer le fonctionnement des équipes éducatives, afin que celles-ci respectent davantage chacun des acteurs et s'inscrivent dans la démarche d'une école qui coopère avec les parents. Ils s'accordent sur la nécessité :

- * d'être mieux préparés et formés ;
- * de repenser la mise en œuvre des équipes éducatives, de leur préparation jusqu'au suivi de l'élève.

Certaines paroles de parents et d'enseignants, issues des récits de vie, rappellent l'origine de ces propositions. Les textes officiels viennent corroborer ces propositions. Des points de vigilance apportés par les participants complètent ces propositions.

Se former

Dans le cadre de la circulaire « Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires », construire une véritable coopération avec les parents, accompagner les élèves en difficulté à l'école et mener une équipe éducative, relèvent d'une expertise spécifique. Se former est donc indispensable pour :

« La question de la relation entre les équipes éducatives, les parents et les partenaires de l'École est prise en compte dans la formation initiale et continue des personnels. Une attention particulière est portée à la problématique de la diversité culturelle et sociale ainsi qu'au développement de démarches innovantes. » - **Circulaire de 2013, Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires**

- * maîtriser les outils et les aides adaptés aux élèves en très grande difficulté, en classe et dans l'école (didactique et pédagogique) ;
- * approfondir la connaissance des structures de l'enseignement adapté et spécialisé et des partenaires médico-sociaux ;
- * mieux connaître le fonctionnement de la Maison de l'Autonomie (anciennement MDPH) et les démarches administratives qui touchent au handicap (première sollicitation, constitution de dossier, demande d'aide humaine...);
- * être sensibilisé aux situations vécues par les familles les plus éloignées de l'école ; familles issues d'autres cultures, familles vivant la grande pauvreté, familles des bidonvilles... ;
- * se former à l'animation de réunions et la communication non violente.

Préparer les équipes éducatives

La phase de préparation de l'équipe éducative est une étape essentielle : préparation par l'équipe pédagogique mais aussi préparation avec les parents.

« Pour les parents qui rencontrent des difficultés avec l'écrit, une communication orale sera privilégiée dans la mesure du possible. » - **Circulaire de 2013, Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires.**

« La maîtresse m'a donné l'enveloppe au portail, vite fait. La maîtresse ne m'a pas expliqué. C'était un courrier. C'était une feuille blanche, la date écrite en gras au milieu avec des noms cochés. »

PAROLES DE PARENTS

« Eux, ils ont eu le temps de préparer l'équipe éducative. Mais nous, on l'a préparée avec personne. Eux, ils se sont mis d'accord, ils ont tout préparé, nous on est tout petit. »

« Je me fais littéralement agresser : "Comment ça ? C'est quoi ça, une équipe éducative !! Mais vous pensez quoi ? Que je suis une mauvaise mère ? Et pourquoi y aura l'assistante sociale ?" »

PAROLES D'ENSEIGNANT

« Je pense qu'il faut avoir à l'esprit que c'est l'Institution qui convoque, qui invite les parents. Il y a la première équipe éducative, et les autres. C'est plus du tout la même chose. »

BIEN AVANT LA RÉUNION, DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE

* Établir une relation de confiance avec les parents au quotidien.

PAROLES DE PARENTS

« Ne pas se sentir comme un « cas ». Ne pas le cacher. »

* Présenter les équipes éducatives aux réunions de rentrée, pour que les parents qui seront concernés plus tard dans l'année n'aient pas le sentiment que leur enfant est stigmatisé et, comme l'expriment les parents, qu'ils n'aient pas « honte » de vivre cette situation.

* En début d'année, si l'équipe pédagogique se renouvelle, reposer le cadre des équipes éducatives (objectif, préparation, déroulement).

* Se donner le temps de bien connaître l'enfant avant de programmer une équipe éducative.

* Rencontrer les parents plusieurs fois pour évoquer les difficultés de l'enfant, avant de proposer une équipe éducative.

* Avec l'accord des parents, faire le lien avec les professionnels qui s'occupent de l'enfant à l'extérieur de l'école (orthophoniste, psychomotricien, assistante sociale).

* Organiser éventuellement une première réunion en comité restreint : directeur, enseignant, parents.

« Les directeurs d'école et les chefs d'établissement veillent à sensibiliser l'ensemble de l'équipe éducative aux principes et aux modalités d'information et de dialogue avec les parents, en particulier à l'occasion de la rentrée scolaire. » - **Circulaire de 2013, Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires.**

« Lorsque des difficultés apparaissent, ces mêmes équipes mettent en place un travail étroit avec les parents, en s'appuyant, si nécessaire, sur les professionnels compétents au sein de l'établissement ainsi que sur les partenaires de l'école. » - **Circulaire de 2013 « Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires.**

🌟 QUELQUES JOURS AVANT LA RÉUNION

Préparer le bilan scolaire de l'élève :

- * identifier des réussites, des points positifs,
- * choisir ses mots pour présenter les difficultés de l'élève.

Préparer la réunion avec les parents :

- * Prendre un rendez-vous pour donner l'invitation et en expliquer le contenu. Lire ce qui est écrit si nécessaire.

PAROLES DE PARENTS

« Je n'ai pas dit un mot :
je ne savais pas comment
ça marche, je savais
pas ce qu'était vraiment
l'objectif de cette réunion.
C'était nouveau. »

- * Les rencontrer et leur expliquer : l'objectif, qui sera présent, la place et le rôle de chacun, la durée, le lieu, le déroulement, les idées d'aides possibles, ce qui va être discuté ensemble...

- * Répondre aux questions des parents, les rassurer.

- * Leur expliquer ce qu'on attend d'eux, la présentation qu'ils auront à faire de leur enfant.

- * Proposer qu'ils soient éventuellement accompagnés d'une personne de leur choix.

- * Si nécessaire, demander s'ils souhaitent la présence d'un traducteur.

- * Choisir la date en fonction de la disponibilité des parents, surtout s'ils travaillent.

« Les parents légaux de l'élève, membres de droit, peuvent se faire accompagner ou remplacer par un représentant d'une association de parents d'élèves de l'école ou par un autre parent d'élève de l'école. » - Guide pratique pour la direction de l'école primaire.

👏
ÉVITER D'INVITER TROP DE PERSONNES,
SURTOUT S'IL S'AGIT
D'UNE PREMIÈRE ÉQUIPE ÉDUCATIVE.
PRIVILÉGIER LES PERSONNES
QUI CONNAISSENT L'ENFANT.

- * Expliquer à l'enfant qu'il va y avoir une équipe éducative, pourquoi elle a lieu et qui sera présent.

Préparer un cadre chaleureux pour la réunion :

- * Faire la réunion dans une salle avec fenêtre, ni trop petite ni trop grande, calme et décorée si possible.

- * Prévoir, si possible, du café et des boissons...

Mener une équipe éducative

● ACCUEILLIR LES PARTICIPANTS

- * Rentrer tous ensemble dans la salle ou au moins à deux : parent et enseignant.
- * À la table, ne pas isoler le parent, s'asseoir à côté de lui.
- * Commencer par un tour de table, où chacun se présente et explique son rôle pendant l'équipe éducative.

PAROLES DE PARENTS

« On rentre dans la salle, il y a beaucoup de monde, on est toute seule, on a peur. Qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce qu'elle a fait ma fille ? »

« On croirait qu'on est au tribunal devant un juge... »

PAROLES DE PARENTS

« Savoir ce que chacun écrit sur l'enfant dans son dossier, parce qu'on a peur de comment ça va être interprété, surtout quand on ne parle pas bien le français. On a peur que ça se retourne contre nous. En plus, quand tout le monde écrit, on arrête de parler, on ne se regarde plus. »

- * Définir, dans la mesure du possible, une personne qui va prendre des notes, en dehors du directeur qui anime la réunion.

 PENSEZ À NE PAS TROP ÉCRIRE, POUR MAINTENIR LA COMMUNICATION AVEC LE REGARD.

- * Au début de l'équipe éducative, dire qu'on est là pour aider l'enfant, pour trouver ensemble les meilleures aides possibles.

● EXPOSER LA SITUATION DE L'ENFANT

Que les regards portés sur l'enfant soient différents selon qu'on est parent ou enseignant est un constat évident, que ces regards s'enrichissent et deviennent complémentaires devient alors un enjeu essentiel dans la recherche d'aides pour l'enfant en difficulté à l'école.

PAROLES DE PARENTS

« Tous ces gens autour de la table parlent de notre enfant sans connaître son vécu. »

 FAIRE COMPRENDRE AU PARENT QU'IL N'EST PLUS SEUL FACE AUX DIFFICULTÉS DE SON ENFANT.

Le professionnel, par une écoute attentive des parents peut accéder à une meilleure connaissance de l'enfant dans sa globalité et sa complexité. Il peut aussi comprendre comment le parcours scolaire, singulier, peut être impacté par des problèmes de santé, des problèmes familiaux.

 SE FAIRE CONFIANCE MUTUELLEMENT.

L'enseignant parle de l'enfant à l'école, ce qu'il sait faire, ses progrès, ses difficultés, son comportement, son intégration sociale et affective, les aides déjà apportées en classe et dans l'école.

 FORMULER DU POSITIF SUR L'ÉLÈVE POUR METTRE EN CONFIANCE ET RASSURER LA FAMILLE.

PAROLES DE PARENTS

Ne pas dire devant tout le monde, "vous pourriez l'amener à la médiathèque, vous devriez le faire lire". L'enseignant peut le dire quand on est seul avec lui.

Les parents parlent de l'enfant à la maison : ce qu'il fait, son comportement à la maison, à quoi il joue, sa situation familiale et médicale, s'il aime venir à l'école...

Les autres professionnels apportent leur point de vue afin d'avoir une vision pluridisciplinaire sur l'enfant.



ÉCOUTER LES PARENTS EN LEUR FAISANT CONFIANCE QUAND ILS PARLENT DE LEUR ENFANT.

NE PAS POSER DE QUESTIONS TROP INTRUSIVES QUI METTENT MAL À L'AISE.

ÉVITER DE DONNER DES CONSEILS DEVANT TOUT LE MONDE : NE PAS CULPABILISER LE PARENT, NE PAS LE JUGER.

RECHERCHER ENSEMBLE DES AIDES POSSIBLES

Proposer des actions qui pourraient améliorer la situation de l'élève, scolaires ou extra-scolaires, en prenant en compte la parole des parents autant que celle des professionnels.



ÊTRE ATTENTIF AU LANGAGE UTILISÉ : VOCABULAIRE, SIGLES, JARGON PROFESSIONNEL...

REFORMULER RÉGULIÈREMENT AU COURS DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE.

ÉVITER LES APARTÉS SURTOUT SI LE PARENT NE PARLE PAS BIEN LE FRANÇAIS.

Si besoin, informer les parents sur :

- * les prises en charges possibles, à l'extérieur de l'école,
- * les dispositifs de scolarisation envisageables, en disant « la vérité » sur les structures d'accueil.

CLÔTURER LA RÉUNION

- * Aider les parents à trouver les coordonnées des personnes qui peuvent prendre en charge les soins de l'enfant (psychologues, orthophonistes...).
- * Donner les coordonnées des personnes susceptibles d'aider les parents dans leurs démarches.

« Ils [les directeurs d'école et les chefs d'établissement] facilitent l'accès des parents aux personnes ressources, aux partenaires locaux et aux ressources nationales susceptibles de les aider dans l'exercice de leurs responsabilités parentales. » - Circulaire de 2013, Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires

* Ne pas exiger du parent qu'il prenne une décision importante, pendant l'équipe éducative, sans avoir eu le temps d'y réfléchir.

* Lire à haute-voix ce qui est écrit dans le compte-rendu et donner une copie du compte-rendu aux parents.

* Préciser au parent qu'il signe le compte-rendu pour attester de sa présence à la réunion, mais que cela ne représente en aucun cas un engagement par rapport à d'éventuelles décisions.



Prendre une décision importante

* Avoir de vrais échanges et tenir compte de l'avis des parents.

* Ne pas exiger des parents qu'ils prennent une décision importante le jour de la réunion.

* Préciser aux parents à la fin de l'équipe éducative qu'ils ont le droit de refuser la proposition.

* Leur laisser le temps de réfléchir, de se renseigner, de discuter entre eux.

* Si l'enfant est grand, parler des choix d'orientation possibles avec lui.

«L'équipe éducative a pour mission de favoriser l'échange, le dialogue et la concertation entre les personnes qui ont en charge l'éducation de l'élève, en vue d'élaborer ou d'ajuster la suite de sa scolarité. Ce n'est pas une instance de décision mais un groupe de travail qui réfléchit ensemble aux besoins de l'élève et propose des actions qui pourraient améliorer sa situation. Parmi ces propositions, certaines seront retenues.» - DSDEN 48, **Elèves à besoins particuliers**

«On a l'impression qu'on ne doit pas refuser, que si on refuse on va se mettre la maîtresse à dos.»

PAROLES DE PARENTS

«J'avais l'impression que tout était déjà décidé, j'étais là juste pour écouter.»

«Quand on est seul, on a peur. On dit oui à tout, même si on n'a rien compris. La décision pèse sur toute la famille.»

«On se sent obligé de signer pour que l'enfant soit aidé.»

«Cela me donnait le sentiment qu'on les déposédait. Ils semblaient perdus. Il y avait peu de place pour leur avis. C'était très unilatéral. La psy essayait de leur donner des clefs de compréhension mais cela ne faisait pas toujours sens, ils acquiesçaient (hochement de tête) mais comme s'ils n'avaient pas le choix ou ils ne se sentaient pas assez assurés, pas la légitimité pour pouvoir refuser.»

PAROLES D'ENSEIGNANT

Après une équipe éducative

● ASSURER LE SUIVI DE L'ENFANT

- * Expliquer à l'enfant tout ce qu'on fait pour l'aider.
- * Informer régulièrement les parents de l'évolution de l'enfant, de ses progrès, par exemple lors des rencontres individuelles, des remises de bulletins ou des bilans de fin d'année.
- * L'école (le directeur ou l'enseignant) s'informe des suites données aux demandes de prises en charge.
- * Dans la même année, faire éventuellement une nouvelle équipe éducative pour faire le bilan des progrès de l'année.



● ACCOMPAGNER UNE ORIENTATION

- * Aider le parent à expliquer la décision d'orientation à l'enfant.
- * Permettre à l'enfant de visiter la classe (ULIS, EGPA), la visite étant organisée par l'École.

LE CROISEMENT DE SAVOIRS, QU'EST-CE QUE ÇA A CHANGÉ ?

PAROLES DE PARENTS

« **Je me suis sentie utile**, que ce que je fais puisse aider pour que ça change. »

« **Ce qui m'a donné envie** de continuer ce projet c'est que mon expérience n'arrive pas à d'autres parents. »

« **Je suis contente**, avant je pensais que je ne servais à rien parce que je ne parlais pas français même si je comprends tout. Mais maintenant je me sens utile. L'an prochain je serai mère déléguée. Maintenant j'ose dire des choses à l'enseignant de ma fille. »

« **J'en ressors très enrichie**. J'ai appris beaucoup de choses que je pourrai peut-être apprendre à d'autres. Je me sens très utile. Les parents viennent me voir pour me demander des explications sur le RASED, sur d'autres choses. Je me sens maintenant capable de répondre, avec confiance et avec fierté. Ce que j'ai fait c'est utile à d'autres. Les autres mamans déléguées disent qu'il faut venir me voir car j'ai plus de connaissances sur ces sujets. Et je rassure aussi les parents, je calme leur colère. Je dis aux parents ce à quoi ils ont droit. Ce que j'ai appris, je le partage. »

« **Aujourd'hui je suis plus sereine**. J'avais du mal à accepter les difficultés de ma fille et maintenant j'accepte et ça l'a apaisée. J'ai les mots pour expliquer les difficultés de ma fille parce que j'ai confiance en moi. Et ça c'est depuis le projet. Je n'ai plus honte. J'envisage l'avenir de ma fille sereinement, tranquillement. »

PAROLES D'ENSEIGNANTS

« Après le projet, j'ai fait d'autres équipes éducatives. C'est sûr que je ne les ai pas préparées de la même façon. J'ai été plus vigilante à associer les parents à la préparation et à les rassurer pendant l'équipe éducative. »

« Ces rencontres m'ont permis d'envisager des changements dans ma façon d'organiser les équipes éducatives avec mes collègues et avec les parents. »

« Avant j'étais timide. Je me sens plus à l'aise avec l'école. Je connais mes droits, ce que je peux dire, je sais quand je peux dire oui et dire non. »

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

Bibliographie

- ★ Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République
- ★ Circulaire n°2013-142 du 15 octobre 2013, Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires
- ★ Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, du 25 juillet 2013.
- ★ La démarche du Croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté, ATD Quart Monde - Repères (août 2016)

Sitographie

- ★ Guide du directeur d'école de l'école primaire :
<http://www.Eduscol.education.fr/Guide-pratique-direction-école>
- ★ Inspection Académique de Montpellier, DSDEN 48, Elèves à besoins particuliers, Équipes éducatives :
<http://www.ac-montpellier.fr/cid89499/l-equipe-educative.html>

FICHE ACTION

PAROLES DE PARENTS

« Quand je suis rentrée, j'étais gênée, j'ai perdu mon français. Je me suis sentie une sardine au milieu des requins, qui attendait d'être mangée. Du coup, on m'a expliqué; j'ai l'impression que j'ai dit oui à tout et aujourd'hui, je le regrette. [...] Je me suis sentie humiliée. »

PAROLES D'ENSEIGNANTS

« La salle était immense, il y avait beaucoup de professionnels. Il y avait l'inspectrice. Je me sentais jugée autant que l'enfant et le parent. On me demandait d'apporter les cahiers et je me demandais s'ils seraient corrects, si je n'allais pas être jugée. J'avais bien fait attention à ce que j'apportais. »

Objectifs

L'équipe éducative a pour but d'examiner la situation d'un élève rencontrant des difficultés à l'école. Les adultes qui l'accompagnent se réunissent pour croiser leur regard sur l'enfant et envisager des aides adaptées à ses difficultés.

QUI ?

- Directeur de l'école, enseignant(s), parents ou responsables légaux, membres du RASED,
- Éventuellement enseignant référent, médecin ou infirmier, accompagnants médico-sociaux ou paramédicaux
- Si besoin un traducteur ou un autre parent d'élève de son choix.

QUAND ?

Choisir la date en fonction de la disponibilité des parents, surtout s'ils travaillent.

OÙ ?

Préparer un cadre chaleureux pour la réunion :

- Faire la réunion dans une salle avec fenêtre, ni trop petite ni trop grande, calme et décorée si possible.
- Prévoir, si possible, du café et des boissons...

ÉVITER D'INVITER TROP DE PERSONNES, SURTOUT S'IL S'AGIT D'UNE PREMIÈRE ÉQUIPE ÉDUCATIVE.

PRIVILÉGIER LES PERSONNES QUI CONNAISSENT L'ENFANT.

Préparer les équipes éducatives

BIEN AVANT LA RÉUNION, DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE

- * Établir une relation de confiance avec les parents au quotidien.
- * Présenter les équipes éducatives aux réunions de rentrée, pour que les parents qui seront concernés plus tard dans l'année n'aient pas le sentiment que leur enfant est stigmatisé et, comme l'expriment les parents, qu'ils n'aient pas «honte» de vivre cette situation.
- * En début d'année, s'il y a de nouveaux enseignants dans l'école, reposer le cadre des équipes éducatives (objectif, préparation, déroulement).
- * Se donner le temps de bien connaître l'enfant avant de programmer une équipe éducative.
- * Rencontrer les parents plusieurs fois pour évoquer les difficultés de l'enfant, avant de proposer une équipe éducative.
- * Avec l'accord des parents, faire le lien avec les professionnels qui s'occupent de l'enfant à l'extérieur de l'école (orthophoniste, psychomotricien, assistante sociale).
- * Organiser éventuellement une première réunion en comité restreint : directeur, enseignant, parents.

QUELQUES JOURS AVANT LA RÉUNION

- * Préparer le bilan de l'élève (compétences scolaires et comportement) :
 - identifier des réussites, des points positifs,
 - choisir ses mots pour présenter les difficultés de l'élève.
- * Préparer la réunion avec les parents :
 - prendre un rendez-vous pour donner l'invitation et en expliquer le contenu. Lire ce qui est écrit si nécessaire,
 - les rencontrer et leur expliquer : l'objectif, qui sera présent, la place et le rôle de chacun, la durée, le lieu, le déroulement, les idées d'aides possibles, ce qui va être discuté ensemble,
 - répondre aux questions des parents, les rassurer,
 - leur expliquer ce qu'on attend d'eux, la présentation qu'ils auront à faire de leur enfant.
 - proposer qu'ils soient éventuellement accompagnés d'une personne de leur choix,
 - si nécessaire, demander s'ils souhaitent la présence d'un traducteur,
- * Expliquer à l'enfant qu'il va y avoir une équipe éducative, pourquoi elle a lieu et qui sera présent.

Mener une équipe éducative

ACCUEILLIR LES PARTICIPANTS

- * Rentrer tous ensemble dans la salle ou au moins à deux : parent et enseignant.
- * À la table, ne pas isoler le parent, s'asseoir à côté de lui.
- * Commencer par un tour de table où chacun se présente et explique son rôle pendant l'équipe éducative.
- * Définir, dans la mesure du possible, une personne qui va prendre des notes, en dehors du directeur qui anime la réunion.
- * Au début de l'équipe éducative, dire qu'on est là pour aider l'enfant, pour trouver ensemble les meilleures aides possibles.


PENSER À NE PAS TROP ÉCRIRE, POUR MAINTENIR LA COMMUNICATION PAR LE REGARD.

EXPOSER LA SITUATION DE L'ENFANT

- * L'enseignant parle de l'enfant à l'école :
 - ce qu'il sait faire, ses progrès, ses difficultés, son comportement, son intégration sociale et affective,
 - les aides déjà apportées en classe et dans l'école,
- * Les parents parlent de l'enfant à la maison : ce qu'il fait, son comportement à la maison, à quoi il joue, sa situation familiale et médicale, s'il aime venir à l'école.


FORMULER DU POSITIF SUR L'ÉLÈVE.


NE PAS POSER DE QUESTIONS TROP INTRUSIVES. NE PAS CULPABILISER LES PARENTS, NE PAS LES JUGER.

- * Les autres professionnels apportent leur point de vue afin d'avoir une vision pluridisciplinaire sur l'enfant.

RECHERCHER ENSEMBLE DES AIDES POSSIBLES

- * Proposer des actions qui pourraient améliorer la situation de l'élève, scolaires ou extra-scolaires, en prenant en compte la parole des parents autant que celle des professionnels.
- * Si besoin, informer les parents sur :
 - les prises en charges possibles à l'extérieur de l'école,
 - les dispositifs de scolarisation envisageables, en disant la vérité sur les structures d'accueil.


REFORMULER RÉGULIÈREMENT. ÉVITER LES APARTÉS.


ÊTRE ATTENTIF AU LANGAGE UTILISÉ.

CLÔTURER LA RÉUNION

- * Aider les parents à trouver les coordonnées des personnes qui peuvent prendre en charge les soins de l'enfant (psychologues, orthophonistes...).
- * Donner les coordonnées des personnes susceptibles d'aider les parents dans leurs démarches.
- * Ne pas exiger du parent qu'il prenne une décision importante, pendant l'équipe éducative, sans avoir eu le temps d'y réfléchir.
- * Lire à haute-voix ce qui est écrit dans le compte-rendu et donner une copie du compte-rendu aux parents.
- * Préciser au parent qu'il signe le compte-rendu pour attester de sa présence à la réunion, mais que cela ne représente en aucun cas un engagement par rapport à d'éventuelles décisions.


TERMINER L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE PAR UNE TOUCHE POSITIVE.

Prendre une décision importante

- * Avoir de vrais échanges et tenir compte de l'avis des parents.
- * Ne pas exiger des parents qu'ils prennent une décision importante le jour de la réunion.
- * Préciser aux parents à la fin de l'équipe éducative qu'ils ont le droit de refuser la proposition.


ÉCOUTER LES PARENTS, SE FAIRE CONFIANCE MUTUELLEMENT.

- * Leur laisser le temps de réfléchir, de se renseigner, d'en discuter entre eux.
- * Si l'enfant est grand, parler des choix d'orientation possibles avec lui.

Après une équipe éducative

Assurer le suivi de l'enfant

- * Expliquer à l'enfant tout ce qu'on fait pour l'aider.
- * Informer régulièrement les parents de l'évolution de l'enfant, de ses progrès, par exemple lors des rencontres individuelles, des remises de bulletins ou des bilans de fin d'année.
- * L'école (le directeur ou l'enseignant) s'informe des suites données aux demandes de prises en charge.

- * Dans la même année, faire éventuellement une nouvelle équipe éducative pour faire le bilan des progrès de l'année.

Accompagner une orientation

- * Aider le parent à expliquer la décision d'orientation à l'enfant.
- * Permettre à l'enfant de visiter la classe (ULIS, EGPA), la visite étant organisée par l'École.

LISTE DES PARTICIPANTS

Groupe des parents de trois écoles de Montpellier

Nora EL ASSIOUI	Lilia B.
Hanane FANOUI	Mama Aissata D.
Somia ZHORI	Tamimount E.
Ainsi que,	Nassira T.
Amina B.	Nassira R.

Groupe des enseignants de l'école Schoelcher de Montpellier

Groupe des autres professionnels (Cercle d'études Grande pauvreté et réussite scolaire)

Laurie ANGER , professeure des écoles, dispositif de moins de 3 ans, école Indira Gandhi, Montpellier	Ainsi que,
Cécile ANNET , coordonnatrice du réseau REP+ Les Escholiers de la Mosson, Montpellier	Marie-Claire DAULHAC , Conseillère Technique Service Social auprès du DASEN de La Lozère
Chantal BLANC , médecin scolaire, secteur Pézénas	Sylvie DERUY , coordonnatrice du réseau REP+ Les Garrigues, Montpellier
Marjorie KHALKHAL , professeure des écoles, école Schœlcher, Montpellier	Laïziz HADJADJ , CPE Lycée Albert Camus, Nîmes
Aline LEGRAND , coordonnatrice REP Gérard Philipe et Marcel Pagnol, Montpellier	Thierry MESLET , pilote de la mission Grande pauvreté et réussite scolaire
Françoise MOREL , directrice de l'école d'application, Pézenas	Marie-José SANCHEZ , coordonnatrice du réseau REP Frédéric Mistral, Lunel
Jean RENARD , directeur de l'école élémentaire Schoelcher, Montpellier	
Maryline RENARD , directrice de l'école maternelle Copernic, Montpellier	

Animatrices du croisement des savoirs et des pratiques

Sophie CAUPERT , co-pilote de la mission Grande pauvreté et réussite scolaire, maîtresse formatrice à l'école maternelle d'application Virginia Woolf, Montpellier	Bénédicte VOISIN , co-pilote de la mission Grande pauvreté et réussite scolaire, maîtresse formatrice à l'école élémentaire d'application André Boulloche, Montpellier
---	---

Avec l'aide de

La Caisse d'Allocations Familiales de Montpellier-La Paillade
L'association Les Francas
Henri-François Serres Cousiné, graphiste [hfsc44@gmail.com]



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Académie de Montpellier
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr